

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Téléphone: 04 77 66 83 75 Télécopieur: 04 77 66 84 50 mairie@pouilly-les-nonains.fr

Site internet: www.pouilly-les-nonains.fr

Ouverture du secrétariat : Lundi 8h30 à 12h

Mardi 8h30 à 17h sans interruption

Mercredi 8h30 à 12h

Jeudi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h Vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Samedi 8h30 à 11h30

Permanence de M. le Maire samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre avec M. le Maire ou un des Adjoints sur rendez-vous.

Services

Ordures ménagères

Roannais Agglomération 0 800 17 34 50

Déchèterie du Mardeloup

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h - 12h et 14h - 18h 0 800 17 34 50

Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex contact@roannaise-de-leau.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h

vendredi : 9h à 16h journée continue Accueil : 04 77 68 54 31

06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

Fax 04 77 71 74 22

URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement
(8h à 12h et 13h30 à 17h)

Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10h30 à 12h30

T.: 3631

Transport de voyageurs

Lignes régulières :

- Roanne Pouilly les Nonains St Alban les Eaux
- Roanne Pouilly les Nonains Renaison Renseignements : Roannais Agglomération 04 26 24 92 85 - www.roannais-agglomération.fr

Culte

Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 et le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h. 04 77 63 93 68 bibli.pouillynonains@aliceadsl.fr

Santé

Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,

- Cabinet d'infirmières 06 75 94 31 19
- Permanence d'un **pédicure podologue** un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70
- Esthéticienne 06 82 25 14 79
- Cabinet de sages-femmes 06 25 52 26 66 ou 06 27 10 30 36

Pharmacie

DEMEURE BESSON

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30

samedi : 9h à 12h30

371, route de Roanne - 04 77 66 95 58

Social

Assistante sociale

Mme FOUILLAND Clémentine - 04 77 23 24 90
Permanences: Mardi de 9h à 12h sans rendez-vous 67 rue Irène Joliot-Curie à Riorges.

Crèche multi-accueil

"Le Jardin aux Câlins"
52 rue de Montgivray - 04 77 66 80 00
creche@pouilly-les-nonains.fr
du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45

RAM

(Relais Assistants Maternels de l'ouest roannais) 06 70 15 20 76 - ram.pouilly@roannais-agglomeration.fr

Conciliateur de justice

M. CHIZELLE Patrick - 04 77 64 40 62 (Mairie de Saint Haon le Châtel)

Médiateur

M. SOUBEYRAND Georges - 04 77 44 80 00 (Tribunal de Roanne) ou 04 77 44 09 60 (Maison des services publics) / georges.soubeyrand@defenseurdesdroits.fr

Education

Ecole maternelle - 04 77 66 87 11

Ecole primaire Pierre Collet - 04 77 66 81 64

Restaurant scolaire - 04 77 66 96 51

Garderies

Maternelle:

7h - 8h30 / 11h45 - 12h30 / 13h - 14h / 16h45 - 18h30 **Primaire**:

7h - 8h05 / 11h30 - 12h30 / 13h - 13h45 /16h30 - 18h30

Centre de loisirs intercommunal

04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55

Pendant les vacances scolaires.

Accueil les mercredis de 7h à 18h30 avec 4 formules d'inscriptions : demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas, journée avec ou sans repas. serviceenfance@roannais-agglomeration.fr

LE MOT DU MAIRE



Mise en accessibilité de la mairie

Bernard THIVEND

Maire

Vice-Président de Roannais Agglomération

Le budget constitue l'outil de pilotage financier de la commune en permettant d'assurer le fonctionnement des services communaux et de réaliser les investissements nécessaires.

Le vote de ce budget prévisionnel est donc toujours un temps fort de la politique locale menée par l'équipe municipale. La bonne santé financière de notre commune nous autorise cette année à conduire un programme

d'investissement ambitieux sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité. C'est sans contexte la réhabilitation de la salle des fêtes qui constitue le projet phare. Maintes fois différé, il est l'aboutissement d'un long travail de réflexion et de concertation.

Après plus de trente années d'utilisation, d'importants travaux d'aménagement s'avèrent nécessaires pour redonner de l'attrait et de la fonctionnalité à cette salle implantée dans un ancien bâtiment industriel. Le permis de construire est déposé et le chantier devrait débuter en septembre. Pour les utilisateurs de cet équipement multifonctionnel, je suis conscient de la gêne occasionnée par sa fermeture pendant la durée des travaux. Je remercie très sincèrement les associations locales de leur compréhension mais également de l'esprit constructif dont elles ont su faire preuve lors de la finalisation du projet.

L'importance de cette réalisation ne doit cependant pas occulter les autres actions que nous conduisons sur la commune.

La prise en compte du handicap et de l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics est une nécessité et une obligation. Dans ce cadre, les travaux engagés pour la mairie sont désormais terminés. L'installation d'un élévateur et le remodelage de la rampe extérieure permettent l'accès du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

La rénovation intérieure de l'église de St Martin de Boisy clôture le chantier de restauration de cet édifice positionné sur l'itinéraire de la Via Sancti Martini. Le chantier de réfection des réseaux humides de la rue de la Gare a démarré. A l'issue de ces travaux, le revêtement en enrobé de la chaussée sera entièrement refait.

Le sport occupe, en ce printemps, une large place dans l'actualité locale.

Les 18 et 19 mai derniers, notre commune accueillait le championnat de France handisport de tennis de table dans la salle multisports intercommunale. Cette compétition d'envergure, organisée par le Club Loire Nord Tennis de Table et Roannais Agglomération, réunissait l'élite nationale des pongistes, dont certains sélectionnés paralympiques. Ces sportifs ont fait la démonstration de leur talent dans un sport exigeant physiquement, fait de vitesse et d'adresse.

Le Critérium du Dauphiné cycliste fera étape, le 12 juin, à Roanne. L'épreuve contre la montre empruntera les routes de notre commune et traversera le centre bourg. Les meilleurs coureurs mondiaux seront présents à ce rendezvous préparatoire au Tour de France.

Nos équipes sportives locales ont particulièrement brillé au cours de la saison écoulée notamment nos footballeurs et nos pongistes. Ils ont dominé, de haute lutte, leurs championnats respectifs et accèdent à l'échelon supérieur.

La période estivale approche. Pour beaucoup d'entre nous elle est synonyme de vacances. Je souhaite, à chacun d'entre vous, d'en profiter pleinement.

SOMMAIRE

- 1 Le mot du Maire
- 2 Délibérations du Conseil municipal
- 5 Commission bâtiments
- 6 Commission information et communication
- 6 Commission CCAS
- 7 Commission cadre de vie
- 9 Etat civil
- 10 Les métiers d'autrefois

- 12 Pouilly info
- 13 Commission bâtiments bis
- 15 Enfance et Scolarité
- 16 Commission Finances
- 17 Pouilly info (suite)
- 21 Vie associative
- 28 Agenda
- 29 Plan de Pouilly

Bulletin municipal n° 165 - Mai 2019 - Tirage à 1000 exemplaires - 2 parutions par an - Directeur de publication : Bernard Thivend Rédaction et photos : Commission "Information et Communication" - Impression : Les Arts Graphiques - 42640 St Romain la Motte - Imprimé sur papier PEFC Promouvoir la gestion durable de la forêt) - Photo de couverture : Michel BRAILLON peint la salle des fêtes.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAI

Finances

Vote des budgets primitifs 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget communal et les taux des taxes directes locales.

Budget communal

Pour la section de fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 476 326.76 €

Pour la section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 318 615.01 €.

Taux des taxes directes locales

Le Conseil municipal a décidé de maintenir inchangés les taux présentés pour l'année 2019.

- Taxe d'habitation	6.42 %
- Taxe foncière	
sur les propriétés bâties	15.58 %
- Taxe foncière	
sur les propriétés non bâties	38.81 %

Le détail du budget vous est présenté dans les pages centrales de ce bulletin.

Subventions aux associations pour l'année 2019

ADMR (Aide à Domicile en Milieu

Rurai)	600.00 €	
AEP St Louis	200.00€	
Autour du Livre	300.00€	
Festival des Monts de la Madeleine		
	200.00€	
Cercle Artistique Indigo	500.00€	
Comité des Fêtes	550.00€	
VCR (course cycliste)	250 €	
Jumelage Montgivray	550 €	
Croix Rouge	50.00€	
Horizon	250.00 €	
Loisirs et création's	200.00€	
Pêche et chasse	120.00 €	
Prévention routière	50.00€	
Sou des écoles (4 € x 249 enfants)		
	996.00€	
Classes transplantées maternelle		
	400.00€	

SPA (0.24 € x 2068 habitants)

496.32€

Bâtiments

Aménagement intérieur de la mairie

Les entreprises retenues pour les travaux intérieurs sont les suivantes

Entreprises retenues	Lot	Montant TTC
LESPINASSE	Charpente	1686.00 €
VIETTI	Plâtrerie, sols, faïences	11 812,78 €
SERRAILLE	Plomberie sanitaires	5 538,00 €
BAILLY	Electricité	3 263,44 €
VERVAS	Serrurerie - renfort cave	1 032,00 €
ADS ELEVATEUR	Elévateur	24 708,10 €



Remboursement Groupama suite au cambriolage du logement communal de St Martin de Boisy

Une effraction a eu lieu le 13 août 2018 dans le bâtiment communal de St-Martin-de-Boisy.

Suite aux travaux réalisés au niveau des portes fracturées par les entreprises RAVEZ et VIETTI, GROUPAMA a pris en charge la totalité des factures et a procédé à un remboursement de 2 041€.

Installation de nichoirs dans le clocher de l'église de Pouilly les Nonains

Certaines espèces, dont la chouette Chevêche et la chouette Effraie, sont en déclin dans le département de la Loire. Un appel à projet a été lancé dans le Roannais par l'Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN).

La pose de nichoirs est préconisée afin de compenser le manque d'arbres à cavité.

Le Conseil municipal, souhaitant aider à la préservation de ces espèces, a autorisé le Maire à signer une convention avec l'ARPN pour la mise en place de nichoirs dans le clocher de l'église de Pouilly les Nonains.

La convention est conclue pour une durée d'un an, le renouvellement s'effectuera par tacite reconduction dans la limite de 2 ans.

Rénovation de l'église de St Martin de Boisy

Une convention a été signée entre la mairie et la Paroisse Ste Madeleine en Côte Roannaise, pour la participation financière aux travaux de rénovation de l'église de St Martin de Boisy.

La participation de la paroisse s'élève à 13 005 € (10 600 € pour le chauffage et 2 405 € pour le revêtement de sol).



Le montant total des travaux est de 30 169.79 € TTC ; le Conseil départemental ayant accordé une subvention de 6 940 €, le reste à la charge de la commune est de 10 224.79 €.

Réhabilitation de la salle des fêtes

Choix de l'architecte

Une procédure a été lancée pour désigner l'architecte qui conduira l'opération de rénovation de la salle des fêtes de la commune.

Six cabinets ont été retenus pour présenter une offre. Après plusieurs réunions avec les personnes concernées, la commission municipale créée à cet effet s'est réunie pour examiner les dossiers et les noter selon le barème

prévu dans le règlement de consultation des offres.

C'est le cabinet d'architecte de M Luc LEFEVRE qui a été classé premier.

À la majorité absolue, 16 voix pour et 1 abstention, le cabinet d'architecte de M. Luc LEFEVRE a été retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux de la salle des fêtes.

Ce projet est plus largement développé dans les pages centrales de ce bulletin.

Demandes de subventions

Les travaux sont inscrits au budget de l'année 2019 et prévus à partir de septembre. Ils devraient s'achever en avril 2020.

Le coût prévisionnel de cette réhabilitation est de 771 519.62 € HT.

Le Conseil municipal sollicite :

- M. le Président du Conseil Départemental pour une subvention dans le cadre de l'enveloppe territorialisée (120 000 €)
- M. le Président de la Région pour une aide financière de 100 000 € dans le cadre du contrat Ambition
- l'État pour une aide financière de 50 000 € au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). L'avant-projet définitif inclue des travaux de rénovation thermique du bâtiment, transition énergétique, mise aux normes et sécurisation et de 145 000 € au titre de la DETR (Dotation d'État des Territoires Ruraux)
- le SIEL (10 000 €) dans le cadre de Rénolution

Enfance et scolarité

Participation de la commune aux classes transplantées Les classes maternelles de Mmes CHAUX et ROCHE, soit 49 enfants, ont bénéficié d'une classe découverte sur le thème du cirque à Bully du 13 au 15 mars. L'aide du Conseil départemental étant conditionnée à celle de la commune, le Conseil municipal s'est engagé à accorder une aide de 400 €. Par conséquent, le Conseil départemental a versé une participation de 1470 €.

Intervenants extérieurs à la crèche

Il a été décidé de reconduire, pour l'année 2019, l'intervention d'un professeur de musique pour 9 séances à 40 € la séance, soit 360 €.

Deux thématiques de formations pour le personnel de la crèche ont été validées :

- Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) à raison de 9h par personne sur l'année pour un montant de 1 314 €.
- Communication consciente, bienveillante et coopération, formation dispensée par Brigitte SAMOUR, à raison de 17h30 par personne, pour un montant de 1000 €.

Convention avec le RASED pour l'année scolaire 2018-2019

Cette convention pour le fonctionnement du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) pour l'année scolaire 2018-2019 engage la commune pour :

- L'achat d'un ordinateur portable pour la psychologue scolaire (participation de 15 € par classe). - L'intervention du maître d'adaptation (participation de 10 € par classe, idem à l'année précédente).

La somme totale versée par la commune est 250 € pour les 10 classes.

Tarif de la garderie scolaire au 1er janvier 2019

Le tarif de la garderie scolaire sera de 1.12 € à compter du 1^{er} janvier 2019.

Communication Choix de l'imprimeur

Choix de l'imprimeur pour le bulletin municipal

Le marché conclu pour deux ans avec les Arts Graphiques s'est terminé au 31 décembre 2018.

Une consultation a donc été lancée pour les années 2019 et 2020. Trois imprimeries ont répondu.

Pour 1 000 exemplaires de 24 pages, les propositions sont les suivantes :

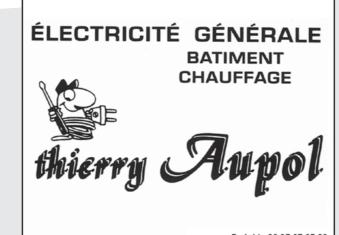
Imprimerie Chirat 2 972.00 € H.T. Imprimerie du Coteau 1 965.50 € H.T. Les Arts Graphiques 1 495.00 € H.T.

L'imprimerie "Les Arts Graphiques" réalisera les bulletins municipaux pour les années 2019 et 2020.

Tarif des encarts publicitaires dans le bulletin municipal

Les artisans et commerçants de la commune, ainsi que des entreprises extérieures travaillant pour la commune, ont la possibilité d'insérer une publicité dans le bulletin municipal. Le tarif de l'encart publicitaire était de 82 € pour deux bulletins municipaux pour l'année 2018.

Le tarif est fixé à 83 €, à compter du 1er janvier 2019.



17, impasse des Jardins 42153 RIORGES Portable 06 07 05 23 62 Tél. 04 77 67 72 21 aupol.electricite@orange.fr



COMMISSIONS

Energies et développement durable Remplacement d'un mât

Un luminaire endommagé rue de la Gare a dû être remplacé.

Le Conseil municipal approuve le montant des travaux (818 € HT), et la participation prévisionnelle de la commune (71 %, soit une participation de 581 €), étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.

Convention avec le SIEL pour la réalisation d'un générateur photovoltaïque

La mise en place d'une ombrière photovoltaïque sur le parking communal à proximité de la crèche est envisagée. Le SIEL serait propriétaire du générateur pendant 20 ans et en assurerait

l'entretien. Une convention pour la réalisation et l'exploitation de l'installation photovoltaïque devra donc être établie entre la commune et le SIEL.

Le coût du projet actuel peut être estimé à 184 500 € HT, financé en totalité par le SIEL, sans participation de la commune.

Intercommunalité

Modification et transfert de la lecture publique

La modification de la compétence facultative "Action culturelle", définie comme suit, est approuvée : Roannais Agglomération offre à l'ensemble de ses habitants l'égal accès aux médiathèques reconnues d'intérêt communautaire. par le développement d'actions de coopération et de soutien à la lecture publique.

A cet effet, elle met en œuvre, gère et anime un réseau de lecture publique s'appuyant sur les bibliothèques des communes conventionnées avec le Département en matière de lecture publique.

Ce réseau vise à mieux répondre aux attentes des habitants de la communauté d'agglomération, dans une logique de développement de service et de maillage du territoire, privilégiant le développement de la lecture publique, la médiation culturelle et la transition numérique.

Roannais Agglomération est compétente pour l'enseignement artistique reconnu par le département ou par le ministère de la culture, ainsi que pour les interventions musicales en milieu scolaire dans les communes de moins de 5000 habitants.

Divers

Tarifs applicables au 1er ianvier 2019 Location des salles municipales

Salle des Fêtes :

Première utilisation

- habitant de Pouilly

un jour 330.00 € - habitant de Pouilly

deux jours 440.00€

Deuxième utilisation

- habitant de Pouilly un jour

- habitant de Pouilly

un jour

680.00€ deux jours extérieur Pouilly:

545.00 €

545.00€

- extérieur Pouilly :

680.00€ deux jours

- associations locales : 138.00 €

Caution salles pour particuliers :

850.00€

Caution salle et micro

1000.00€ pour associations:

117.00 € Salle Paul Laurencery Location la veille pour préparation

50.00€ 200.00€ Caution

Salle de St Martin de Boisy 59.00 €

100.00€

Location de matériel

1.70 € Banc 0.90 € 0.70 € Chaise

Concessions et cases de columbarium au cimetière

Concession trentenaire

247.00 € - emplacement simple

• Columbarium

Columbarium

- renouvellement pour 30 ans

247.00 €

montant de la location de matériel

tion de matériel est reversé au Centre Communal d'Action Sociale.

Concession trentenaire

- emplacement double 439.00 €

- case pour 30 ans 720.00 €

Reversement au CCAS du

Le montant encaissé au titre de la loca-

Pour l'année 2018, il s'élève à 439.80 €.

COUVERTURE • ZINGUERIE ETANCHÉITE Ets SERRAILLE

4 rue Marcel Eizenberg - 42300 ROANNE 04 77 68 39 13

ets.serraille@orange.fr

GROUPE.SofireX Pour vous accompagner autrement! ASSURANCE DE PERSONNE ACCOMPAGNEMEN EXPERTISE COMPTABLE www.sofirex.fr , 04 77 70 00 08 CHARLIEU & SAONE-ET-LOIRE LYON

COMMISSION BÂTIMENTS

Présentation du projet de rénovation de la salle des fêtes

Retrouvez le projet en images et en couleur dans le cahier central.

L'ancienne usine de fabrication de bâches (usine France tissu pour les anciens) située rue du lavoir a été achetée en février 1985 par l'équipe municipale du Maire de l'époque Daniel DOUSSON.

Le tènement immobilier est de 8674 m² dont 1773 m² de bâtiments. Une partie a été réhabilitée afin de devenir la salle des fêtes actuelle et mise à disposition en 1987. Située dans un cadre verdoyant et accueillant, de nombreuses manifestations y ont été organisées tout au long de ces 32 années de fonctionnement. Hormis quelques phases d'entretien courant, il n'a pas été procédé à de grands travaux. Le temps faisant, cette salle est naturellement devenue moins attractive. Ce constat a été évoqué de nombreuses fois entre conseillers municipaux, présidents d'associations ou habitants du village.

Dans la profession de foi de l'équipe municipale actuelle, la réhabilitation de la salle des fêtes était prévue pour ce mandat. Les baisses successives des dotations de l'Etat faisant état d'un manque à percevoir d'environ 310 000 € pour les 6 années, c'est à contre-cœur que l'équipe municipale a remis en cause cet engagement.

Fort de cette pénible réalité, et sans baisser les bras, les budgets successifs ont été gérés avec justesse et pertinence. Les bons résultats obtenus ont redonné un vent d'optimisme aux élus. A la demande du Maire Bernard THIVEND, une commission municipale composée de onze membres, pilotée par Eric MARTIN et Laurent FROMENT, a été créée afin d'étudier la faisabilité de cet important projet de réhabilitation pour cette fin de mandat.

Le 26 mars 2018, la commission s'est réunie pour la première fois. Chacun des membres a pu exprimer son avis et ses attentes concernant le futur aménagement. De nombreuses idées ont ainsi été lancées et débattues. Les principaux points clefs récurrents étaient : la salle principale, les annexes, le cheminement extérieur couvert, l'aménagement paysager, le parking, l'acoustique, sans omettre l'évocation d'une loge pour les artistes. Le débat sur les nouvelles performances énergétiques attendues a fait consensus. L'unanimité sur ce dernier point est donc bien réelle, forte et indispensable.

Dans un premier temps il a été décidé de se rapprocher de l'architecte conseil mis à disposition par le Département, M JAMBRESI. Il nous a conseillé d'établir un programme, remis aux architectes retenus pour un MAPA (marché à procédure adaptée). Dans ce projet détaillé et élaboré à l'issue de plusieurs rencontres, nous avons mis en avant l'objet du marché, les enjeux, les performances espérées, le budget et la planification des travaux. Quatorze architectes ont répondu à la publicité réglementaire, six ont été retenus pour présenter à la commission leur façon de travailler, leurs intentions et leurs réflexions sur cet

ouvrage. C'est M Luc LEFEVRE, architecte à Roanne, qui a été retenu.

(ERIC MARTIN)

Les étapes DIAG (diagnostics), APS (avant-projet sommaire) et APD (avant-projet définitif) sont maintenant validées. A l'heure où vous lisez ces lignes, nous en sommes aux étapes de permis de construire et consultation des entreprises. Les travaux débuteront début septembre, la fête des classes le 31 août prochain étant la dernière manifestation dans la configuration actuelle. La mise à disposition de la salle rénovée est espérée pour le mois d'avril 2020.

Le bâtiment sera doté d'un parvis couvert en face sud. dans leguel sera intégrée une zone bar. L'accès à la salle se fera directement par le parking, l'emplacement de la scène et des toilettes étant inversés. La zone de stockage du matériel et de la vaisselle du comité des fêtes sera au même niveau que l'espace utile et directement accessible. La scène aura une loge et sera accessible aux personnes handicapées grâce à un élévateur. La cuisine sera toujours en face ouest, mais plus grande et accessible par l'arrière du site. Concernant les éléments techniques essentiels : la toiture est conservée, le sol granito existant sera rénové par cristallisation, le plafond sera doublé en dalles acoustiques, les murs seront habillés de lames de bois à claire-voie avec un isolant acoustique entre lames. Les box de rangement seront redistribués. La chaudière sera conservée et une centrale de traitement d'air installée.

Consciente de l'indispensable et nécessaire maîtrise budgétaire, la commission finances a étudié toutes les hypothèses de financement et les pistes de subventions. Après de longs mois de travail, de rencontres, de recherches, d'analyses et de conseils, le projet sera d'un montant total d'environ 900 000 € TTC. Nous espérons un total de subventions (FCTVA compris) de 600 000 € environ. Un auto-financement de 100 000 € est prévu au budget 2019 et un emprunt de 263 000 € environ sera souscrit sur 25 années certainement. Les demandes de subventions ont été réalisées sur un projet de 925 822 € TTC. Dans le prochain bulletin municipal d'octobre, un tableau récapitulatif et précis vous sera présenté. Pour des raisons de maîtrise budgétaire, la réfection du parking n'est pas incluse dans cette phase de travaux.

Même si rien n'est encore acté, le tarif de location ne devrait pas beaucoup évoluer et le tarif préférentiel appliqué aux habitants de notre commune sera toujours d'actualité. Néanmoins, deux options seront proposées, moyennant un supplément : mise à disposition de tables rondes et d'un écran avec vidéoprojecteur.

Suite à la fermeture de la salle pendant les sept mois de travaux, des solutions de repli ont été trouvées. Laurent FROMENT et sa commission ont largement communiqué avec les responsables associatifs. Conscients de la gêne occasionnée, les élus remercient le tissu associatif de sa compréhension. Concernant les futures locations, les élus et les secrétaires sont à votre disposition pour vous présenter cette future configuration sur plan voire diaporama afin que vous puissiez envisager vos réservations. Pour les mariages de juillet et août 2020, vous pouvez dès à présent retenir la nouvelle salle, fruit d'un projet presque inespéré!

COMMISSIONS

COMMISSION BÂTIMENTS

(Eric MARTIN)

Mise en accessibilité de la mairie

Les travaux de la mise en accessibilité de la mairie sont terminés. L'espace des toilettes au rez-de-chaussée et des sanitaires au 1er étage a été transformé en gaine d'élévateur comme cela avait été imaginé en 2000 lors d'une précédente rénovation. Les commissions bâtiments et accessibilité ont travaillé sur ce projet, épaulées par Mme SIMON, architecte à Roanne. L'élévateur termine sa course dans les combles de la mairie. Au 1er étage, l'espace cuisine du personnel, bien que diminué de quelques m², reste très convivial.

Nous avons profité des travaux pour rénover les parquets recouvrant une très grande surface du 1er étage. La rampe PMR extérieure n'étant plus aux normes, il a fallu en imaginer une nouvelle sans pour autant dénaturer le site. Celle-ci respecte désormais les pentes et le palier de repos indispensables pour être en conformité avec la législation. Le coût de ce programme a été de 74 480 € TTC, subventionné à hauteur de 33 002 €.

Les artisans ayant travaillé sur ce site sont : Mme SIMON architecte, ADS ELEVATEURS, SARL VIETTI pour les cloisons, peintures, sols souples, menuiserie RAVEZ, ETS SERAILLE pour la plomberie, SARL JEAN LUC BAILLY

pour l'électricité, LESPINASSE TOITURES pour les chevêtres, SARL DAVID CATHELAND pour la vitrification des parquets, CHARTIER L'ART DU PAYSAGE pour la rampe extérieure et SOCOTEC comme bureau de contrôle.

Eglise de St Martin de Boisy

La dernière rénovation de l'intérieur de l'église de St Martin de Boisy datant de 1974, il était devenu nécessaire d'intervenir à nouveau sur cet édifice. C'est à l'automne que les entreprises SARL VIETTI pour les peintures. DUIVON pour l'électricité et BROSSARD pour la moquette se sont

La commission bâtiments a supervisé les travaux, bien secondée par Marie-Thérèse MONTROUSSIER représentant la paroisse. C'est ainsi que les peintures murales et les boiseries ont été restaurées, l'éclairage vétuste remplacé par des luminaires à leds et le revêtement de sol changé.

Ce projet d'un montant de 30 169 € TTC a été financé à hauteur de 10 224 € par la commune, 6 940 € par une subvention du Département (enveloppe de solidarité), mais aussi par la paroisse Madeleine en Côte Roannaise qui a désiré remplacer la moquette chauffante pour un montant de 13 005 €.

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

(Pascale MACHILLOT)

Le projet d'élaboration d'un livre sur Pouilly les Nonains prend forme.

Cet ouvrage est écrit par le Maire, Bernard THIVEND, en collaboration avec Pascale MACHILLOT, Catherine MOUILLER et Régis LAURENT. Il sera constitué d'articles variés sur notre commune, historiques ou plus récents. Intitulé « Pouilly les Nonains, d'hier à aujourd'hui », sa parution est prévue à l'automne. Mais vous pouvez dès maintenant, et jusqu'au 31 août, le réserver au tarif de préférentiel de 15€ (prix de vente 19€). Un bon de souscription est joint à ce bulletin.

Le site internet www.pouilly-les-nonains.fr est à votre disposition pour toute recherche d'information concernant votre commune. Vous pouvez aussi désormais l'utiliser pour déposer votre dossier d'urbanisme (permis de construire ou autre).

CCAS (Pascale MACHILLOT)

Repas des Anciens

Le traditionnel repas, proposé aux personnes âgées de 72 ans et plus, aura lieu le samedi 23 novembre à midi

En raison des travaux de la salle des fêtes, une nouvelle formule est proposée : repas à l'auberge du Viaduc à St Symphorien de Lay. Ce restaurant, qui a bonne réputation, a été choisi car il dispose d'une grande salle pouvant accueillir une centaine de personnes.

Un courrier sera adressé courant septembre aux personnes concernées. Dès maintenant, commencez à penser au covoiturage ! Les membres du CCAS et les conseillers municipaux se proposent de véhiculer les personnes qui le souhaitent.



Aides attribuées par le CCAS

Le CCAS peut apporter une aide financière aux personnes résidant sur la commune, sous conditions de ressources.

Ces aides peuvent être très variées : séjour d'un enfant en classe transplantée, bon alimentaire, aide aux étudiants, facture de chauffage, de garagiste ...

La personne qui en fait la demande est reçue en mairie par la responsable du CCAS (apporter l'avis d'imposition le plus récent). Le dossier est ensuite étudié de façon anonyme par la commission CCAS, composée de 8 personnes (4 élus et 4 membres extérieurs).

Prochaine manifestation:

Il s'agira d'une vente de pizzas, organisée par l'ASPN Foot au profit du CCAS. Des bons de commande seront distribués dans les boîtes aux lettres en septembre. Les pizzas pourront être emportées, ou consommées sur place le vendredi 18 octobre à la salle Laurencery.

COMMISSION CADRE DE VIE

(Walter MASTON)

« Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète »

Au 1er janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire : interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers. balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Vous pouvez rapporter vos bidons, bouteilles, flacons sprays ou autres contenants à la déchèterie, qu'ils soient vides ou souillés avec un reste de pesticides.

Pour jardiner sans pesticides, des conseils et solutions sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

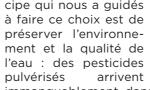
Et pour notre commune?

La commune de Pouilly les Nonains s'est engagée en signant la charte zéro pesticide de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature).

Acceptons quelques herbes folles sur nos trottoirs. c'est toujours mieux que les pesticides ! L'apparition

des herbes folles n'est pas un signe de négligence, mais celui d'une commune saine.

Outre l'application de la loi Labbé, le principe qui nous a quidés préserver l'environnement et la qualité de l'eau : des pesticides pulvérisés



immanquablement dans les sols et les eaux d'écoulement. Ils mettent en danger la santé des personnes entrant en contact avec (les enfants en particulier), polluent les rivières et dérèglent la chaîne alimentaire.

Les pesticides constituent une atteinte grave à notre santé et à notre environnement, comme le montrent les illustrations ci-dessous

Stationnement aux abords de la salle Laurencerv

Depuis la rénovation de cet espace, il est bon de rappeler quelques règles concernant le stationnement :

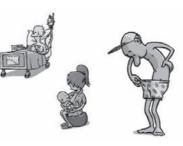
- Le stationnement est interdit devant la salle Laurencery, sur l'ensemble de l'esplanade. La partie à l'arrière de la gare du Tacot est un accès à la maternelle pour les pompiers, il est important de la laisser disponible.
- La place réservée aux personnes handicapées, à l'arrière de la salle Laurencery, est souvent occupée par des véhicules qui ne devraient pas y être. Pour le respect des personnes handicapées, merci de laisser cet emplacement libre (amende de 135 €).
- Il existe un grand parking vers la crèche, rue de Montgivray, pensez à l'utiliser!

Les élus au pinceau!

Le portail de la mairie constituait le quatrième chantier peinture pour les élus, qui ont profité des vacances de Pâques pour lui offrir un petit rafraichissement.











PLATRERIE PEINTURE ISOLATION SOLS FACADES

Rue de Thiers - 42430 ST JUST EN CHEVALET Tél. 04 77 65 11 22 / Port. 06 69 38 06 06 mail:sarlvietti@orange.fr



ÉTAT CIVIL



Auparavant, ils avaient redonné des couleurs à l'école primaire, sur les poteaux et les descentes de chenaux,

et aussi peint deux charrettes bleues, qui ornent les entrées du village.

Atelier de fabrication de sapins en palettes

Noël est encore loin, mais la commission cadre de vie pense déjà aux possibilités d'embellissement de notre commune à cette période ... Pourquoi pas des sapins en palettes de bois, à fabriquer ensemble ?

Si vous êtes bricoleur, si vous souhaitez vous investir avec nous, manifestez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Vous pouvez apporter vos idées!

COMMISSION SPORT, CULTURE, LOISIRS

(Laurent FROMENT)

Une nouvelle saison associative se termine, riche en événements sportifs et culturels.

Des changements de présidence ont eu lieu, nous remercions les sortants pour leur implication et souhaitons beaucoup de réussite à leurs successeurs.

Quelques événements restent à venir notamment le récital de violon par David PETRLIK le 26 juillet à 20h30 dans le cadre du festival des Monts de la Madeleine, à l'église de pouilly les Nonains.

Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes demandent une réorganisation des plannings d'occupation des différentes salles communales, ainsi que la mise à disposition de locaux temporaires pour le stockage du matériel associatif et communal occupant l'annexe de la salle des fêtes.

Ces travaux sont nécessaires pour l'attractivité de notre salle, sa fonctionnalité et la réduction des dépenses énergétiques.

Nous rappelons que pour la location de la salle des fêtes (particuliers ou associations), un état des lieux d'entrée et de sortie est obligatoire et noté dans le contrat de location.

L'investissement financier de notre commission pour cette année 2019 est modeste, seul l'entretien du matériel et de nos équipements sportifs reste la priorité.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sportives, culturelles et communales sur notre site internet

https://www.pouilly-les-nonains.fr



David PETRLIK, Violoniste

Naissances

SERVAJEAN Gabriel
CREPIN Arthur
DEZAN Noah, Théo et Victoire
LAFOND Lilio
COLLET VELON Maëva
JANDARD Romy
VILLENEUVE Lukas
MOUTET Léonard
CIFTCI Selim
KATJOUNIS Ambre

4 octobre 12 novembre

27 novembre29 novembre

3 octobre

1^{er} décembre 5 décembre

13 décembre

18 février

13 avril

Mariages

PRESLE Philippe et WOLOSZYN Vanessa

Décès

ROMAGNY Serge
PROKHOROFF Ariadna veuve MILLET
NABAILE Daniel
VERNE Gérard
LEPÈRE Marguerite épouse VINCENT
CARTIER Renée épouse VERNE
BOUGAIN Michel
SEIGNOL Paulette veuve TURC
HERVANT Robert
VIAILLY Jacqueline
TRAVARD Marie veuve LAURENCERY
BERTHOUT Claudien
MUGUET Dominique
DUMONNET Roger
RIVES Madeleine veuve PILLET

27 octobre

15 novembre25 décembre

2 janvier

29 janvier5 février

10 février

25 février

28 février

4 mars

13 mars

25 mars

28 mars

9 avril

4 mai

e e









installation - Reparation

84 rue des Peupliers 42155 Pouilly-les-Nonains **Port.: 06 07 15 34 73**

E-mail: romaingras1@sfr.fr



LES MÉTIERS D'AUTREFOIS

Nous sommes lycéennes à Chervé, en terminale Bac Pro SAPAT (Service aux personnes et aux territoires). Nous faisons ce projet afin de présenter des métiers d'autrefois de certains habitants de la commune de Pouilly les Nonains.

Elisa, Romane, Amélie

La couturière

Une couturière est une personne qui confectionne des vêtements ou crée des costumes sur-mesure et fait des retouches si besoin.

Couturière de métier et installée à Pouilly Les Nonains, elle a commencé à travailler à 16 ans et nous a apporté son témoi-

Elle a toujours souhaité faire ce métier et nous a confié que le plus important pour elle était de rapporter de l'argent chez elle afin d'aider financièrement ses parents.

Les conditions de travail étaient fatigantes physiquement car tout était manuel, il fallait être rigoureuse et soigneuse. Il y avait des règles strictes à respecter, ce qui était difficile.

Les produits fabriqués se faisaient pièce par pièce, ce qui était long, il fallait beaucoup de patience.

Dans son entreprise les couturières étaient entre 50 et 60 salariés. Cela nous montre que c'était une grande entreprise.

Ce métier a appris à cette couturière à être minutieuse et à faire attention. Elle nous a confié que maintenant le travail de couturier est du travail à la chaîne et qu'il n'est plus aussi soigné qu'avant.



La papetière

Le métier de papetière est un ancien métier où les personnes créaient des enveloppes ou des cahiers pour leurs usages et par la suite être vendus dans les magasins.

La papetière de Pouilly les Nonains a commencé à travailler à 14 ans. Elle nous a apporté son témoignage aux papeteries Navarre.

Elle a commencé à travailler pour aider financièrement ses parents. Elle nous a confié qu'ils étaient nombreux dans sa famille et que le plus important était de rapporter de l'argent afin de pouvoir tout payer.

Elle nous a expliqué que son travail était manuel et que toutes les pièces étaient faites une par une car à l'époque il n'y avait pas encore de machines ni de travail à la chaîne.

Au départ, les horaires de travail étaient 7h-17h ; au fil du temps les employés sont passés aux horaires d'équipe, c'est-à-dire 5h-13h ou 13h-21h

Comme ils étaient nombreux à la papeterie (entre 300 et 500 employés), le travail avançait plus vite et cela était moins difficile.

Ce métier a montré à la papetière l'évolution du travail au cours du temps.



Le boulanger

Le boulanger est un professionnel spécialiste de la fabrication du pain et de ses dérivés, comme la viennoiserie. Certains pays restreignent cette appellation aux seuls artisans, selon un cahier des charges défini de manière réglementaire.

Les boulangeries, qui concernent traditionnellement le commerce de proximité, voient actuellement le nombre de rayons de vente de pains spécialisés dans les supermarchés augmenter.

Le boulanger installé à Pouilly les Nonains nous a apporté son témoignage.

Il a commencé à travailler à 14 ans comme apprenti boulanger puis a repris un commerce de boulangerie situé à Pouilly les Nonains. Les conditions de travail lui ont paru difficiles puisqu'il travaillait de nuit, soit de 2h du matin à midi. Ce rythme de travail ne lui a pas permis de

profiter pleinement de sa vie de famille, ce qui a été difficile pour lui.

A cette époque, le boulanger ne bénéficiait pas de machines performantes qui lui auraient permis de rendre plus facile son travail.

Maintenant à la retraite, il apprécie la fabrication encore artisanale du boulanger du village, qui cuit son pain dans un four à bois.



Le coquetier était un marchand ambulant, allant de ferme en ferme, pour récolter les produits frais (œufs,

volailles, lapins) et les revendre sur les marchés locaux aux habitants ou à des professionnels (revendeurs).

Le coquetier, volailler de Pouilly les Nonains était le dernier coquetier de la région, il nous a apporté son témoignage.

cule performant pour ces

longs déplacements : il n'avait qu'une charrette pour emmener ses produits, ce qui signifie que le trajet était

d'allers retours.

Dans l'entreprise, ils étaient trois personnes dirigées par lui et son frère ; les deux coquetiers se déplaçaient beaucoup et donc étaient peu dans leur

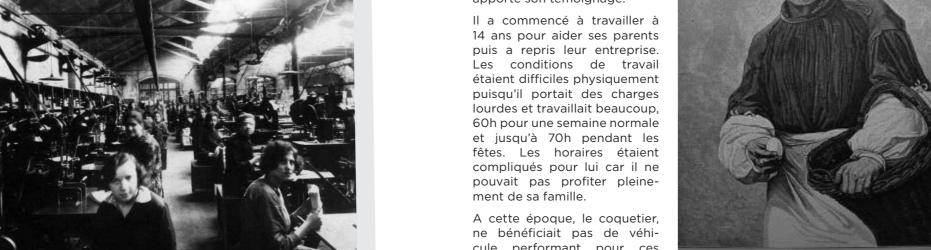
Ce métier a forgé le coquetier, car c'était dur physiquement et moralement.

Cela lui a permis de découvrir un métier aujourd'hui insolite, et disparu de nos jours.

Le coquetier maintenant à la retraite nous a confié qu'il était déçu que ce métier ait disparu mais que la répartition en plusieurs métiers était plus simple: volailler, laitier ...

Les laitiers et volaillers sont maintenant souvent intégrés dans des coopératives.





COMMISSION

Brûlage

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés préconise le compostage comme mode d'élimination des déchets verts (déchèterie ou compostage domestique).

Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants:

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Élagage des plantations en bordure des voies publiques

Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires mais aussi aux locataires, de tailler leurs haies en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété.

Votre responsabilité peut être engagée en cas de gêne de circulation et de visibilité tant pour les piétons que pour les automobilistes.

Roannaise de l'eau



A la maison comme au jardin, voici 10 conseils pour réduire la consommation d'eau :

- J'évite de laisser couler l'eau inutilement : fermer le robinet pendant le brossage des dents permet d'économiser plusieurs dizaines de litres d'eau.
- Je traque les fuites d'eau : je relève le compteur le soir avant d'aller me coucher et compare avec la valeur affichée le lendemain matin (sans consommer d'eau pendant la nuit). Si la valeur a évolué, cela signifie qu'il y a probablement une fuite à réparer sans attendre.
- J'installe des appareils qui limitent la consommation d'eau : chasse d'eau à double débit, appareils électroménager économes, ...
- J'équipe mes robinets de mousseurs-aérateurs.
- Je prends une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain, pour une économie de 50 à 120 L!
- Je réutilise l'eau de lavage des légumes pour arroser mes plantes.
- Je ne fais pas tourner mon lavelinge ou mon lave-vaisselle à moitié vide.

- J'utilise un récupérateur d'eau de médaillon et des statues et Jeanpluie pour l'arrosage : un simple bidon raccordé à ma gouttière fera l'affaire.
- J'arrose le jardin au coucher du soleil pour limiter l'évaporation. Je peux aussi installer un système de goutte à goutte.
- arrosages et je paille des plantes pour conserver l'humidité du sol.

Plus d'infos sur : www.roannaise-de-leau.fr

Paroisse Ste Madeleine en Côte Roannaise

Après quelques semaines de travaux laborieux, l'église de St Martin de Boisy est rénovée par des mains habiles.

Tout est clair et lumineux, grâce à la municipalité de Pouilly les Nonains et à la participation de la Paroisse Ste Madeleine.

Un grand merci au Père Jean-Luc BARITEL, à Bernard THIVEND et son Conseil municipal, aux dévoués conseillers Eric MARTIN et Michel NELY, aux artisans plâtriers-peintres Guy, Emmanuel et Benjamin de l'entreprise VIETTI, à la société DUIVON pour la pose de la moquette chauffante et aux frères BROSSARD pour la moquette rase. Sans oublier nos amis Daniel VERNE pour la restauration de la croix, du

Paul CHEVALIER pour les boiseries du chœur, ainsi que les petites mains qui se sont associées à cette belle

Notre gratitude à tous les habitants de la commune, aux paroissiens de Ste Madeleine, c'est grâce à leur denier • Je bine la terre pour espacer les que ce projet a été réalisé. Merci aux équipes municipales antérieures qui ont entretenu ce patrimoine.

> L'église avait été restaurée en avril 1974 sous l'égide du Père Robert ACHARD et du Conseil de fabrique de cette époque.



Le 13 avril dernier, un concert du chœur POIESIS a été donné dans l'église lors de l'inauguration des travaux, en présence de Jean BARTHOLIN, et Daniel FRECHET, représentant le Département.

A cette occasion, il a été rappelé l'importance de préserver un tel patrimoine, permettant à tous d'y être accueillis humainement et spirituellement.

COMMISSION BÂTIMENTS

(Eric MARTIN)

Présentation du projet de rénovation de la salle des fêtes en images.











ENFANCE ET SCOLARITE

CRÈCHE "LE JARDIN AUX CÂLINS"

Dans le cadre du projet de l'année au Jardin aux Câlins, les enfants, en collaboration avec le personnel et les parents, ont construit un hôtel à insectes.

L'ossature en bois et le toit en zinc ont été réalisés par le papa d'une petite fille qui fréquente la crèche. Les enfants ont collecté en famille, au cours de leurs promenades du week-end, des brindilles, des pommes de pin, des cannes de bambou, de la paille et divers végétaux.

A la crèche, les plus grands ont renforcé la structure en plantant des clous à l'aide de vrais petits marteaux.

D'autres papas ont réalisé des trous dans les rondins de bois.

Puis les enfants ont rempli les diverses cases et les abeilles solitaires sont arrivées deux jours après.

Les enfants étaient subjugués, assistant à leur ballet incessant, alors qu'elles apportaient de la terre mouillée avec leurs mandibules et qu'elles bouchaient les petits trous après y avoir déposé leurs larves. La plupart des abeilles solitaires ne sont pas agressives, elles n'ont pas de dard et n'ont rien à défendre puisqu'elles ne fabriquent pas de miel. Elles installent les larves qui se nourriront pendant toute l'année du nectar, déposé en même temps, et les bébés abeilles solitaires naitront au printemps prochain.

Cette jolie réalisation est installée derrière la mairie dans la haie de charmilles et peut être observée par tous.





ÉCOLE MATERNELLE

Cette année scolaire fut encore très riche en activités : les élèves ont pu découvrir de nombreux métiers présentés soit par des professionnels qui ont bien voulu leur accorder du temps, soit par des parents d'élèves.

Ainsi, les métiers d'agriculteur (ferme de Boisy), de la santé (infirmier, auxiliaire de puériculture, médecin), de facteur, de boulanger (boulangerie de Pouilly Les Nonains), de boucher (maison Gonin), de chocolatier (confiserie Lou Sucreu à St Haon le Chatel), de bucheron, de charpentier, de pompier, de gendarme et les métiers de l'aviation n'ont plus de secrets pour eux. A l'issue de chaque présentation, une fiche technique fut réalisée avec le lieu de travail, la définition du métier, la tenue et le vocabulaire technique.

Pour compléter ces découvertes, les deux classes de petite et moyenne section se sont rendues au musée Alice Taverne pour approcher les métiers d'autrefois. Les classes de moyenne et grande section sont parties trois jours au centre d'hébergement de Bully pour apprendre les divers métiers du cirque et, l'espace d'un instant, être de véritables artistes.

Concernant les nouvelles inscriptions pour la rentrée 2019, prenez contact rapidement avec la directrice de l'école Corinne ROCHE au 04 77 66 87 11.



Le budget 2019 a été voté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 9 avril dernier.

Comme chaque année, la préparation du budget est une mission délicate, il faut en effet équilibrer les dépenses et les recettes.

Le budget est constitué de deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Fonctionnement

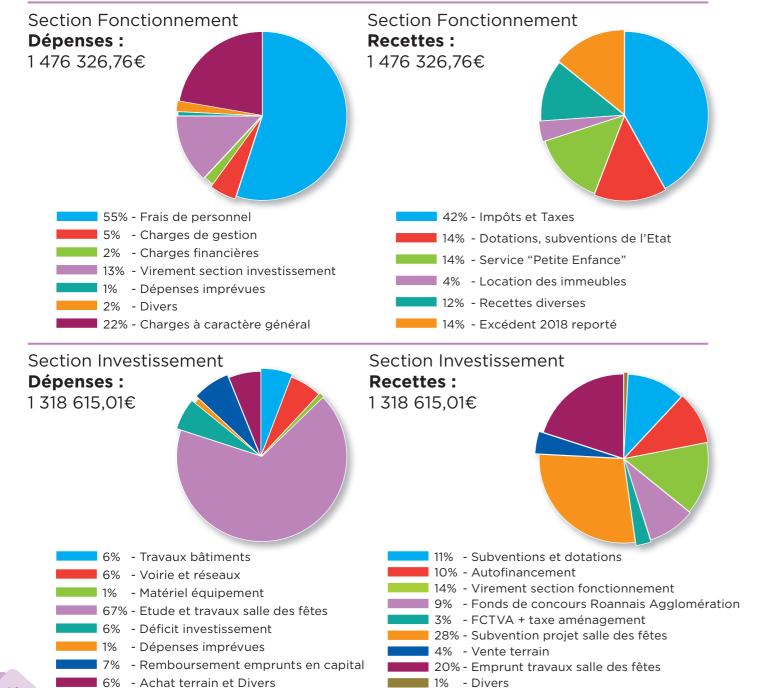
En ce qui concerne cette section, le montant inscrit est de 1 476 326.76 € (1 483 925.79 € en 2018) il n'y a donc pas de dérive budgétaire pour cette partie de nos finances. Comme en 2018, les élus ont voté pour le maintien des taux d'imposition des taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti. Ce sont donc les taux de 2017 déjà reconduits en 2018 qui continueront à s'appliquer.

Investissement

Pour ce budget, l'équilibre est prévu pour un montant de 1 318 615.01 €, pour une prévision en 2018 de 797 314.58 €. L'augmentation s'explique par l'inscription du projet de réhabilitation de la salle des fêtes, projet maintes fois reporté pour laisser la priorité à d'autres travaux (écoles, crèche, accessibilité de la mairie...)

A propos du financement de ces travaux, qui représente 67% des dépenses, le retour en recettes de subventions et participation sera d'environ 40% avec le remboursement partiel de la tva. L'autofinancement de la commune est de 100 000 €, et l'équilibre se fera par la souscription d'un emprunt de 263 000 € qui prendra la place de crédits, arrivant à terme, afin d'éviter le cumul de charges.

Les éléments du budget primitif 2019 sont présentés ci-dessous sous forme de diagrammes circulaires.



Transports scolaires 2019-2020



Pour obtenir sa carte annuelle de transports scolaires,



l'usager ou son représentant légal doit effectuer son inscription au préalable. Ceux déjà inscrits au cours de l'année scolaire précédente doivent donc renouveler leur demande sur le site internet de la STAR ou au guichet unique à POINT CITY 50, rue Jean

Jaurès à ROANNE entre le 3 juin et le 31 juillet.

L'inscription se fait de préférence en ligne sur le site Internet de la STAR www.bus-star.com sauf pour les inscriptions nécessitant la fourniture de justificatifs particuliers. Notamment, les élèves bénéficiant d'une tarification solidaire ou en garde alternée ou en famille d'accueil devront se présenter à l'accueil de POINT CITY.

Les formulaires papier sont téléchargeables sur le site internet de la STAR.

Grille tarifaire :

Lignes spéciales scolaires et/ou lignes régulières (1 aller/retour par jour scolaire) : 110 €

Lignes spéciales scolaires + réseau STAR : 210 €

Duplicata carte transports scolaires Roannais Agglomération : 8 €

Coût carte OùRA (1ère acquisition) : 5 €

La date limite d'envoi des demandes est fixée au 31 juillet, le cachet de la poste faisant foi pour les demandes envoyées par courrier.

Les demandes reçues au-delà de cette date feront l'objet d'une majoration automatique de 30 € et les élèves ne seront admis sur les circuits que dans la limite des places disponibles.

Les usagers non scolaires peuvent utiliser le réseau des lignes de transports scolaires sous réserve des places disponibles : l'achat du ticket se fait à bord du véhicule à l'unité ou par carnet de 10.



CEI - Centre d'échanges internationaux

De jeunes lycéennes étrangères, allemandes, mexicaines et japonaises recherchent une famille d'accueil.

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI, pour passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée. Ils apprennent le français et découvrent



notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir à bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies tels que le tennis, le volleyball, la danse, les voyages, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, la lecture, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!

Renseignements:

Andrée ARLIN 04 78 36 32 27 / 06 86 01 69 90 andarlin@free.fr

Vanessa SIMON (bureau coordinateur CEI Saint-Malo) 02 99 20 06 14

vanessa@cei4vents.com

POUILLY INFO

La Cocôte roannaise : production d'œufs bio fermiers sur notre commune

Cette nouvelle structure, qui sera opérationnelle en juillet prochain, proposera à la vente des œufs issus de poules élevées en plein air, nourries en protéines et céréales cultivées en agriculture biologique sur place.

Les œufs de qualité (label BIO certifié par ECOCERT) suivront divers circuits de distribution :

- vente en épiceries bio et moyennes surfaces locales
- utilisation dans les restaurants scolaires
- livraison au personnel d'entreprises roannaises



Et pour ceux qui souhaitent retrouver « l'âme de la ferme » et s'imprégner de l'environnement dans lequel vivent les poules, Véronique vous attend chaque vendredi de 17h à 19h, 200 chemin des Pellins à Pouilly les Nonains, à partir du 12 juillet, pour une vente à la ferme.

Véronique CHAIZE, initiatrice du projet, explique sa démarche : "Après avoir tenu pendant 18 ans un cabinet d'esthétique, j'ai fait le choix d'une reconversion professionnelle en vue d'une qualité de vie axée sur la nature et la disponibilité pour mes enfants. Mon mari, Christophe CHAIZE, éleveur bovin sur la commune depuis une dizaine d'années, m'offre l'opportunité de développer une nouvelle activité sur la ferme : un atelier de production d'œufs Bio, activité jusqu'alors inexistante dans le roannais, et qui répond à une demande accrue du consommateur."



Vous retrouverez les coordonnées de cette entreprise sur le flyer joint à ce bulletin.

Association "le Père Noël du lundi"

Venez déposer vos bouchons plastique à la dèchèterie du Mardeloup, au profit de cette association!

Cette association, animée par une équipe de bénévoles, a été créée en 1991 à Montbrison à l'initiative de M BURELIER. Ce dernier rendait visite aux enfants hospitalisés dans la Loire le lundi, son jour de repos (il était coiffeur) d'où le nom de l'association "Le Père Noël du Lundi" comme l'appelaient les enfants.

Depuis 2000, Gérard GAGNIERE lui a succédé et poursuit son action. Une antenne roannaise a été créée, il y a 20 ans, pour couvrir le nord du département. Odile



Le Père Noël du Lundi

DEPALLE, habitante de Pouilly les Nonains, en est la responsable.

L'association intervient dans 18 services pédiatriques (0 à 18 ans) du département de la Loire, soit environ 350 lits.

Les bénévoles déposent régulièrement des jeux et jouets dans les salles de détente mais aussi pour qu'ils soient attribués aux enfants lors des anniversaires et à Noël. Environ 15000 jouets sont distribués par an.

L'association permet à chaque enfant d'offrir une orchidée à sa maman pour la fête des mères.

Elle organise aussi des sorties "plein air" pour les enfants en long séjour ainsi que la réalisation du rêve d'un enfant (Eurodisney, Marineland...).

Elle équipe également les espaces d'accueil des enfants : mobilier, jeux et livres pour les salles de jeux, dalles de plafond ludiques pour les salles de soins, maison de jeux pour la salle d'attente des soins pédiatriques, lits d'appoint pour les parents dans les chambres ...

Des animations sont proposées aux enfants toute l'année à St Etienne et en complément de l'association VMEH à Roanne.

Les cotisations, les diverses manifestations organisées à notre profit, les dons, la vente des bouchons à une entreprise de recyclage, l'aide de nos partenaires nous permettent de réaliser tous ces projets.

Alors triez et déposez vos bouchons dans le bidon prévu à cet effet à la déchèterie du Mardeloup!

Merci de votre participation.

Pour tout renseignement:

Gérard GAGNIERE 06 72 32 01 25 ou Odile DEPALLE 06 79 68 81 99

Courir pour une bonne cause

Anaïs et Paméla, les "Amazone Sisters", sont toutes deux passionnées de sport, et souhaitent mettre leurs compétences au service d'une cause humanitaire.

Participer au Raid Amazones, course 100% féminine qui fête en 2019 ses 20 ans, est une idée qui leur trotte dans la tête depuis plusieurs années.

Elles la concrétiseront à l'automne prochain, en courant au profit de l'association "le sourire d'Eva", qui vient en aide à une petite fille de Changy victime du cytomégalovirus.



Le Raid Amazones se déroule sur 6 jours, avec des défis sportifs variés (course à pied, VTT, run&bike, canoë) et des épreuves de survie. Après le Cambodge en 2017 et le Sri Lanka en 2018, il se déroulera cette année au Vietnam.

Pour financer ce projet, les Amazone Sisters font appel au sponsoring, mais organisent aussi des manifestations, comme une représentation théâtrale qui a eu lieu début février à Pouilly les Nonains, commune où réside Anaïs.



Nouveau à la pharmacie

Depuis le 1er mai, votre pharmacie vous propose un nouveau service : la TELECONSULTATION.

En cas d'urgence ou absence d'un médecin traitant, vous pouvez consulter, via internet, un médecin généraliste ou spécialiste, immédiatement ou sur rendez-vous, dans un espace de confidentialité, avec un plateau technique, comprenant un stéthoscope, un otoscope et un dermatoscope connectés, un tensiomètre, un oxymètre et une balance.

Cette consultation médicale est reconnue et prise en charge par la Sécurité Sociale, elle pourra donner lieu à la rédaction d'une ordonnance que la pharmacie vous délivrera immédiatement.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.



Réseau Santé CAP2S : Coordination et Appui aux Professionnels de la Santé et du Social avec l'accord du patient et de son médecin généraliste.



Pour qui ? Tout professionnel des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, quels que soient l'âge et la pathologie du patient, un aidant qui se sent dépassé par l'accompagnement de son proche à domicile, le patient lui-même qui ne parvient plus à faire face, seul, à ses problèmes de santé.

Pour quoi ? Information et orientation vers une ressource du territoire adaptée, évaluation de la situation du patient, et en fonction de la situation, proposition de différentes

modalités d'interventions et de suivi, organisation de réunions de concertation pluridisciplinaire.

D'autres types d'actions... L'éducation thérapeutique des patients porteur de programmes (diabète, maladie de Parkinson) et accompagnement des partenaires à la construction de leur(s) programme(s). Le réseau de santé CAP2S propose des formations en éducation thérapeutique des patients.

Où ? Site Roannais : 141 rue du 8 mai 1945 à Riorges Tél 04 77 72 18 51 - Fax 04 77 60 49 65 courriel : accueil1@cap2s.org

18

VIE ASSOCIATIVE

Fermeture estivale des commerces

- Epicerie : pas de fermeture
- Boulangerie : en août (à préciser)
- Salon de coiffure Coup'tiff : du 28 juillet au 12 août
- Salon de coiffure Cheveux d'Ange : du 3 au 18 août
- Institut Beauté des Anges : pas de fermeture

- Institut de beauté Marion : du 3 au 21 août
- Pharmacie DEMEURE BESSON : du 27 juillet à 12h30 au 18 août
- Café, restaurant, tabac Journaux Chez Rita: du 5 août au 18 août
- GAEC de Boisy: pas de fermeture
 Venez visiter le GAEC de Boisy lors des portes
 ouvertes les samedi 15 et dimanche 16 juin!

Un nouveau commerce sur le marché!

"Les trois soleils", primeur de la rue Mulsant, vient maintenant tous les mercredis matin proposer ses fruits et légumes sur le marché place Antoine Déroche.

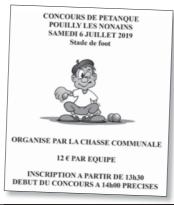


Et bien sûr, vous pouvez toujours y trouver Robert, à bord de la camionnette de la boucherie Gonin de Renaison.



Pêche et chasse

Samedi 6 juillet au stade de foot, la chasse communale organise son concours de pétanque : 12 € par équipe, inscriptions à partir de 13h30, début du concours à 14h. Toutes les équipes seront primées (jambons, apéritifs, ...)
Présence d'une buvette, tombola, jeux







Tennis Club

Que s'est-il passé au club de tennis depuis le mois d'octobre?

L'école de tennis, encadrée par Pascale MATRAY, compte 15 jeunes répartis en plusieurs groupes, s'entrainant à la salle multisports les mercredis de 13h à 17h.

La journée des familles, qui a eu lieu le samedi 22 décembre, a connu un succès moindre cette année, car trop proche de Noël.

Pour les vœux du président et la dégustation de la galette des rois réalisée par notre excellent pâtissier Julien



GAUTHERON, la salle des fêtes était bien remplie. Ce même jour, en présence de la municipalité, furent remises par la société AMI et ses dirigeants Laurent et Adrien CLAIRET, les nouvelles tenues pour représenter le club lors des compétitions individuelles ou des championnats par équipes. Le club les remercie chaleureusement.

Le club organise pour la $1^{\rm ère}$ fois un tournoi de double mixte le samedi 15 juin.

La 5ème édition du tournoi Open se déroulera sur les courts extérieurs du vendredi 21 juin au samedi 13 juillet.

Les non-licenciés peuvent venir voir des matchs tous les soirs de la semaine et les week-ends, avec possibilité de déguster sur place la fameuse « assiette Pouillerotte ».

Les licenciés du club peuvent réserver dès aujourd'hui leur journée du **samedi 7 septembre**. Le club organise ce jour-là une « journée détente » à la base de loisirs des barrages avec visite de l'usine de traitement des eaux suivie d'une partie de mini-golf, repas à midi sur place et différentes activités l'après-midi.

Si vous souhaitez découvrir ou reprendre le tennis (jeunes et adultes), et avoir tous les renseignements sur le club, allez sur notre site :

http://www.club.fft.fr/pouilly-les-nonains/

Tennis de table

5 équipes étaient engagées en phase 2. Le 26 avril, lors de la dernière rencontre à domicile, les résultats ont été les suivants :

- L'équipe 1 (pré régionale) a gagné 10 à 8 et montera sans doute en régionale 3.
- L'équipe 2 (D1) a gagné 10 à 8.
- L'équipe 3 (D2) a gagné 16 à 2.
- L'équipe 4 (D3) a fait ex aequo 9 à 9.
- L'équipe 5 (D4) a fait ex aequo 5 à 5.

L'équipe dirigeante composée de CANU Agostino, GOUTILLE Didier, DANCER Muriel et VALADE Thierry, propose un aprèsmidi tarot-tripes le 23 novembre 2019 à la salle Paul Laurencery. Il n'y aura pas



de soirée dansante pour cause de travaux à la salle des fêtes

Les entrainements ont lieu le mardi de 18h45 à 23h15 à la salle multisports.

Vous pouvez y rencontrer les dirigeants pour tout renseignement.

Contacts

CANU Tino 06 70 68 39 85 GOUTILLE Didier 06 49 07 61 36 DANCER Muriel 06 03 54 36 29

Site internet : pouillynonainstt.wix.com/aspntt





Climatisation - Chauffage électrique Automatisation - Interphone

142 route de St Alban - 42370 SAINT ANDRÉ D'APCHON
Tél. 04 77 65 94 09 ou 06 24 84 25 60
p.v.duivon@wanadoo.fr

Bibliothèque « Autour du livre »

Avec l'arrivée du printemps, on entend les termes « bêcher, butter, "WOAW c'est comme marcotter, repiquer, sarcler » qui invitent au jardinage, mais pour- des SMS mais avec quoi pas « s'évader, rêver, rire, imaginer, voyager » en venant choisir toutes les lettres! un bon livre à la bibliothèque!

Les genres sont divers et nombreux à vous être proposés : romans d'aventures, historique, autobiographique, policier, du terroir, de science-fiction, bandes dessinées pour enfants et adultes, livres de cuisine, guides de voyages, beaux albums sur des régions ou pays du monde ...

Vous ne pensez pas qu'il est temps d'éteindre votre ordinateur, mettre votre téléphone en mode silencieux et prendre un petit moment pour vous plonger dans un bon bouquin?

Nous, les bénévoles, serions les premières ravies de vous recevoir lors des permanences qui ont lieu le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30 ainsi que le 1er samedi du mois.

Nous aimerions que les enfants qui fréquentent la bibliothèque avec l'école ou la crèche « poussent » leurs parents à s'inscrire en famille pour trouver ou retrouver le plaisir de la lecture. Merci d'avance à toutes celles et ceux qui feront l'effort!

Enfin, nos pensées vont à Denise ; le décès brutal de Robert nous a toutes beaucoup peinées.

Cercle artistique indigo

Le Cercle Artistique Indigo, toujours actif sur la commune, vous dévoile au dos de ce bulletin son affiche du festival aquarelle : la 13ème édition aura lieu les 7 et 8 septembre à la salle multisports.



Nous recevrons plus de 40 aquarellistes cette année, dont 6 étrangers ... Venez découvrir ces talents!

Notre atelier travaille et montrera lors du festival une belle représentation de Pouilly les Nonains et ses alentours.

L'entrée sera libre, une tombola sera organisée.

En juin, est prévue une sortie à Moulins, avec découverte du musée Anne de Beaujeu et du Centre National du Costume de Scène. Nous irons aussi visiter le musée Déchelette à Roanne, qui abrite une œuvre de Picasso.

Les ateliers du Cercle Artistique Indigo ont lieu le lundi de 17h à 20h (aquarelle), et le mardi de 14h à 18h (acrylique et huile avec Michel BRAILLON).

Chaque mardi, il y a aussi un atelier découverte : croquis, technique et pastel.

Le festival se déroulera bien sûr avec la complicité du comité des fêtes.

Vous pouvez nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse, avec tout niveau de peinture, du débutant au confirmé.

Des expositions permanentes à la mairie et à la bibliothèque permettent de découvrir les réalisations des membres de notre association.

Horizon Pouilly

Livre ... mon petit

LIVRE

Comment ça s'appelle?

. cela s'appelle

Samedi 6 avril, "les Cagettes" ont offert un spectacle décapant et joyeux qui a ravi le nombreux public venu apprécier ce groupe roannais et soutenir les actions qu'Horizon mène auprès de l'association Tafita Soledam à Madagascar.

Le bénéfice de cette soirée permettra d'aider les élèves de l'école primaire créée par TAFITA à poursuivre leur scolarité au collège.

Merci aux Cagettes et à tous ceux et celles qui ont participé à cette soirée!



Gym danse

L'association gym-danse propose son gala de fin d'année à la salle des fêtes vendredi 28 juin à 20h30 (entrée libre): danse modern jazz, zumba et country. Les modalités de cours pour la rentrée prochaine seront données par voie de presse début septembre, tenez-vous informés!







Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Pouilly les Nonains a bien terminé l'année 2018 avec le **Réveillon**: très belle soirée, ambiance assurée, que du bonheur! C'est vers 4 heures du matin, après la soupe aux oignons, que les convives ont quitté la salle des fêtes.

Le 18 janvier à la salle Laurencery, le comité des fêtes a participé à l'organisation du **tarot du CCAS.**

Les participants étaient très satisfaits, cette manifestation est à refaire, d'autant plus que le résultat est positif pour le CCAS.

Le 14 avril, pour le **vide-grenier**, dès 3h du matin, les membres du comité des fêtes, avec la lampe frontale, se sont activés pour la mise en place ; 158 exposants ont envahi le bourg. Les visiteurs étaient nombreux à sillonner le village, ce fut une belle réussite.



Les 11 et 12 mai, pour la **Fête Patronale**, les manèges donnaient le ton des festivités.

Le 19 mai, les membres du comité des fêtes ont assuré la sécurité de la course cycliste au bourg.

Le 25 mai, les habitants de Pouilly les Nonains ont été invités par ceux de Montgivray, les deux communes étant jumelées. Dès 7h, un car a emmené les participants à cette journée festive.

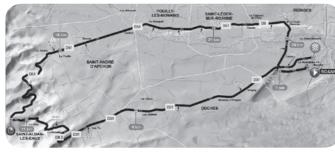
Le 12 juin, notre commune sera traversée par une étape contre la montre individuelle du **CRITERIUM DU DAUPHINE**: une épreuve cycliste de très haut niveau dont les étapes sont le reflet du Tour de France.

Les cyclistes, venant de St André D'Apchon et se dirigeant vers Riorges via St Leger sur Roanne, passeront devant la gare du Tacot de 13h25 à 16h32.

De grands noms du cyclisme figureront parmi les participants français : Romain BARDET, Tony GALLOPIN, Julian ALAPHILIPPE, Rudy MOLARD, Warren BARGUIL, Bryan COQUARD ...

Le comité des fêtes met en place une buvette et des jeux en bois pour petits et grands ; des « clacs clacs » et autres gadgets seront offerts. Venez nombreux pour passer un bel après-midi ensemble.

Attention, les routes seront fermées de 12h à 17h.



Le 26 juillet, l'église de Pouilly les Nonains accueillera un **récital de violon** dans le cadre du Festival des Monts de la Madeleine.

Les 7 et 8 septembre, à la salle multisports, le comité assurera l'intendance du **FESTIVAL AQUARELLE**.

Ne manquez pas cette belle manifestation!

Le 30 Novembre, réservez votre journée pour le **Téléthon**!

Nous rappelons que le comité des fêtes met à disposition vaisselle et divers matériels pour vos manifestations.

A.S.P.N Football

La saison en cours touche à sa fin, les différentes équipes se comportent très bien dans l'ensemble. Les ententes jeunes avec le FC Ouches fonctionnent du mieux possible, avec des résultats faits de haut et de bas, mais l'ambiance est bonne.

Nos loisirs font un parcours très correct, tout comme notre équipe seniors 2.

Championne du Roannais en D3, l'équipe fanion, coatchée par Nico MOUTET, monte en D2.

Les féminines, invaincues en championnat (que des victoires), vont disputer, pour la 3ème année consécutive, la finale de la coupe de la Loire, le dimanche 16 juin sur le terrain de St Romain les Atheux, contre Cuzieu, les secondes de notre championnat, que nous avons battues par 2 fois. Mais attention, une finale reste une finale! Faisons confiance au groupe de Pat LORTET et Dom LASHERMES pour nous ramener de nouveau ce trophée



Dernièrement, le président et ses dirigeants ont reçu quatre sponsors qui ont offert des jeux de maillots. Nous tenons à les remercier une fois encore.

La soirée familiale, qui a eu lieu en mars dernier, s'est fort bien déroulée, avec plus de 130 personnes.

Retenez la date du samedi 7 septembre : ce sera le tournoi René Oblette.

Enfin, pour terminer, l'ensemble du club apporte tout son soutien à Olivier BORDELET et ses proches, et espère une issue favorable pour Jennifer. Courage à vous ...

ADMR - Association du service à domicile

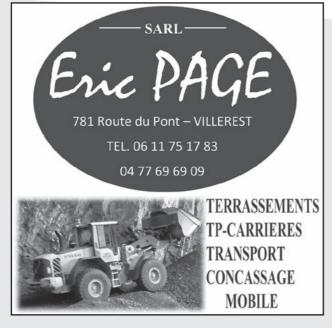
L'association ADMR d'aide à la personne de Pouilly les Nonains intervient sur votre commune et a besoin d'étoffer son équipe de bénévoles.

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil, ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Venez nous rejoindre ! Il y a forcément une mission qui vous ressemble.

Informations au 06 42 74 69 14









Ets CHRETIEN J.C.

Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art, Portails, Garde-corps, Escaliers, Volets roulants, Automatismes



48 rue Bravard - BP 90051 42312 Roanne

Tél. 04 77 70 22 60 chretien.jchristophe@orange.fr

Basket

La saison 2018-19 a démarré avec un nouveau bureau : président Romain ANDRE, vice-président Jean-Claude CERNAT, trésorier David SALMON et secrétaire Corinne MICHEL.



Des nouveautés ont été apportées cette année avec la création d'un site internet

https://groupesportifstleg.wixsite.com/ groupesportifstleger, d'une page Facebook et d'une boutique (vêtements à l'effigie du club).

Le club compte toujours une centaine de licenciés dans les catégories U7 mixtes, U9 mixtes, U11 filles et garçons, U13 garçons, U15 garçons, U18 filles, masculins (DM4), seniors féminines (DF3) et loisirs féminines.

Nous avons organisé une sortie familiale pour un match de la Chorale de Roanne, ce fut une réussite car elle a regroupé 210 personnes.



L'assemblée générale du club se tiendra le samedi 15 juin et, nouveauté cette année, elle sera suivie d'un barbecue et d'un après-midi familial.

Le concours de pétanque des classes en 9 aura lieu le vendredi 28 juin à partir de 18h au stade de Pouilly Les Nonains.

Inscriptions souhaitées à l'avance avant le lundi 24 juin auprès de Sébastien BONNARDOT au 06 11 15 47 00.

Toutes les doublettes seront primées, venez nombreux!



Club « Le temps de vivre »

Depuis le 1^{er} janvier, Mme DULAC a pris la présidence du Club.

Les réunions sont toujours le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois à la salle Laurencery.

Nous invitons tous les retraités de la commune et des environs à nous rejoindre pour passer un agréable aprèsmidi (belote, tarot, scrabble, ...) et une pause-café, thé et gâteaux. Nous faisons aussi de temps en temps une sortie au restaurant et bientôt un voyage.

Je vous souhaite d'avance la bienvenue.

Mme DULAC





services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79 04 77 66 86 89 jym@jyminfo.net Jean-Yves Machillot 42155 Pouilly les Nonains www.jyminfo.net



INSTITUT DE BEAUTE
MARION
11 allée Ninon
42155 Pouilly les Nonains

EpilÓderm

e soin d'épilation
UNE CIRE, UNE METHODE



Envie d'un moment de détente rien que pour vous?

Sur rendez-vous

-EPILODERM plus qu'une épilation un soin d'épilation

-PHYT'S pour les **Soins visage & corps 100% NATUREL**Massages-bien-être pour un véritable accompagnement des personnes dans leur bien-être et

-Maquillage et vernis semi-permanent pour vos festivités.

Lundi et Jeudi 9h-19h - Mardi et Vendredi 9h-18h Mercredi 9h30-12h - Samedi 9h-13h

Réservation en ligne:institutdebeautemarion.phyts.com ou par téléphone au 06.82.25.14.79

Sou des Ecoles

Les manifestations du Sou des écoles ont débuté par la traditionnelle Corrida et son marché des écoles le samedi 8 décembre. Le nombre de coureurs baisse au fil des années, seulement 80 courageux adultes et une centaine d'enfants ont parcouru les chemins de Pouilly. Comme chaque année, pour chaque adulte participant à la course, nous reversons 1 € au Téléthon.

L'année 2019 a commencé avec la vente de 89 brioches et 39 galettes.

La soirée patinoire en collaboration avec les Sous des écoles de St André d'Apchon et St Léger sur Roanne, samedi 26 janvier, a de nouveau rencontré un franc succès avec 75 adultes et 60 enfants présents qui ont passé un bon moment sportif et convivial.

La vente de fleurs, bulbes et objets décoratifs, livrés courant avril, a également été appréciée de nos enfants, parents et grands-parents iardiniers!

Le 14 avril, 719 marcheurs ont foulé les sentiers de notre commune et ses alentours, pas moins de 230 crêpes ont été englouties ainsi que 70kg d'andouille!

Cette année, le Sou des écoles a innové en proposant un concours de belote le 18 mai dernier.



L'année scolaire se clôturera, après la vente de macarons courant mai, par les portes ouvertes de l'école primaire le vendredi 14 juin, et enfin le spectacle de l'école maternelle suivi de la traditionnelle kermesse des écoles le samedi 29 juin

Pour rappel, toutes ces manifestations rapportent des bénéfices profitant à l'ensemble de nos enfants et permettant de **réduire considérablement la participation financière des familles pour les sorties scolaires.**

Nous remercions les parents bénévoles et les enseignants pour l'aide apportée lors des manifestations ainsi que la boulangerie de Pouilly les Nonains pour la vente de son pain géant durant la Corrida, dont les bénéfices ont été intégralement reversés au Sou des écoles.

AEP (Association d'Education Populaire) St. Louis

L'association St Louis déplore le décès de **Mme Renée VERNE**, épouse de Daniel VERNE, président de notre association. Nous présentons nos sincères condoléances à Daniel et toute sa famille.



Ce début d'année a encore été

douloureux pour notre association quand notre amie **Odette**, (Dédée pour les amis) épouse de notre ancien président Paul **LAURENCERY**, nous a quittés. Elle faisait partie du groupe Emmaüs de Pouilly depuis son origine en 1981, date à laquelle Paul, son mari, proposa la salle St Louis comme dépôt.

Nous présentons toutes nos condoléances à son fils et sa famille.

Notre dépôt Emmaüs Rue des Monts de la Madeleine est ouvert :

- Le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 14h à 17h
- Le 4^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 11h

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider. Présentez-vous les jours d'ouverture du dépôt, vous serez accueillis chaleureusement par tous les membres présents. Merci!



Vente de fromages, de viande de porc et de charcuterie fermière

654 route Napoléon - 42155 Pouilly les Nonains

Tél. 04 77 66 85 31

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h Dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h



JUIN 2019

Mercredi 12 Critérium du Dauphiné Samedi 15 Tournoi double mixte Samedi 22 Tournoi poker Samedi 22 Feux de la St Jean Course cycliste Dimanche 23 Vendredi 28 Concours de pétanque Gala de fin d'année Vendredi 28 Samedi 29 Fête des écoles

Tournoi open

Tennis club Poker Family Club **AEP St Martin** Dynamic Vélo Club Classes en 9 Gym Danse Sou des écoles

Stade Salle Laurencery St Martin de Boisy

St Martin de Boisy Stade Salle des fêtes

Salle des fêtes

JUILLET 2019

Du vend. 21 juin au Samedi 13 juillet

Samedi 6 Concours de pétanque Mardi 16

Prix hippique de Pouilly les Nonains Vendredi 26 Concert

AOUT 2019

Samedi 31

Tennis club

Chasse et Pêche Hippodrome de Vichy

Festival des Monts de la Madeleine

Eglise de Pouilly

Stade

Stade

Fête des classes

Classes en 9

Salle des fêtes

SEPTEMBRE 2019

Samedi 7 Samedi 7 et **Dimanche 8** Tournoi René Oblette Festival aquarelle

ASPN Foot Cercle Artistique Indigo

Stade

Salle multisports

OCTOBRE 2019

Vendredi 18 Dimanche 20 Soirée pizzas Gentleman

CCAS/ASPN Foot Vélo Club Roannais

Salle Laurencery

NOVEMBRE 2019

Samedi 23 Samedi 23

Tarot-tripes Repas des Anciens

ASPN Tennis de table CCAS

Salle Laurencery Auberge du Viaduc à St Symphorien de Lay



04.77.62.83.62

Angéline, esthéticienne diplômée vous accueille dans un espace cocooning dédié au bien-être et à la détente.

Exclusif dans votre institut: l'épilation orientale au fil mais aussi :

Epilations à la cire traditionnelle, recourbement de cils, vernis semi- permanent, maquillage, palper rouler mécanique, soins visages et corps Decléor et Les Sens de Marrakech.

Des massages esthétiques du monde qui peuvent être réalisés en duo sur demande







CHEVEUX D'ANGE

Salon de coiffure-Perruquerie

04-77-64-87-28

Sur rendez vous

Angélique et Colleen

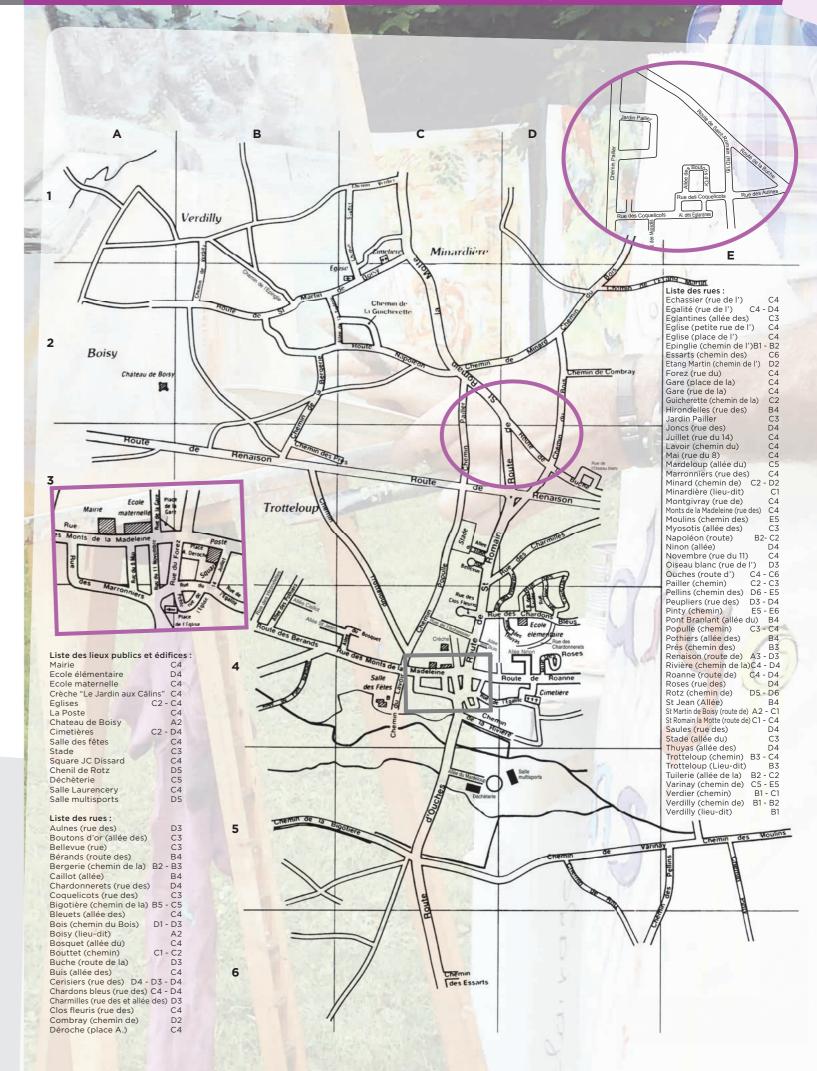
Visagistes et coloristes expérimentés Vous accueillent dans un espace

chaleureux et lumineux.



* Expert en perruque médicale - essayage en cabine privée conseils personnalisés - conventionné sécurité sociale *Coloration sans ammoniaque *Coiffure de soirée et de mariée

AN DE POUILLY LES NONAINS





Pouilly les Nonains

7 et 8 septembre 2019

13 ème Festival d'Aquarelle



Salle multisports
POUILLY LES NONAINS (42)

Entrée libre de 10 h à 19 h

Exposition-Vente

Nombreuses démonstrations

40 aquarellistes dont 6 internationaux



festival.aquarelle.over-blog.com cercle-artistique-indigo@wanadoo.fr Facebook : aquarelle pouilly Tél. : 07 68 55 42 82





